

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle et
numérique

Arrêté du 21 mars 2023 portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité génie des installations nucléaires, en convention avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires

NOR : ECOG2306864A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et
numérique,**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.642-1, de D.612-34 à D612-36, D.613-3 et D.642-1 ;

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom ;

Vu l'arrêté du 18 janvier 2019 fixant la liste des écoles accréditées à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ;

Vu les délibérations du jury des études en sa séance du 28 septembre 2022 et sur la proposition du directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne,

Arrête :

Article 1^{er}

Le diplôme d'ingénieur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité, spécialité génie des installations nucléaires, en convention avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, est attribué aux élèves en formation initiale de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom sortis de l'école en 2022, désignés ci-après :

Au titre de la promotion 2019

Monsieur	ANDRÉ	(Titouan, Raymond, Norbert).
Monsieur	AYACH	(Malik-Selman).
Monsieur	BELMONTE--BOSCH	(Thomas, Cyril).
Monsieur	BORGE	(Loïck, Philippe, Robert).
Monsieur	BOULLY	(Charles, Jean-Pierre, Serge).
Madame	BRETON	(Marie-Camille, Hélène).
Monsieur	BRUGNAUX	(Antoine).
Monsieur	CHARTREZ	(Luc, Jean, Pierre, Angel).

Monsieur	CLÉMENDOT	(Alexis, Lilian).
Monsieur	COMBES	(Guilhem, Géraud).
Monsieur	D'AUBER DE PEYRELONGUE	(Vincent, Bernard, Gérard).
Monsieur	DE GERMAY	(Briac, Eric, Marie).
Monsieur	DEBRABANDÈRE	(Antoine Robert, Roger).
Monsieur	DELMONTE--ADOBATI	(Quentin Denis, Raymond).
Monsieur	DEMIRBILEK	(Emirhan).
Monsieur	DESCAT	(Alexis).
Monsieur	DJENE	(Reda).
Monsieur	DONNEN	(Yannis).
Madame	DUMAS	(Chloé, Eléanore).
Madame	ELHAJIBI	(Najwa).
Monsieur	FERRAND	(Quentin, Nathan, Marie, Alexandre).
Monsieur	FLORENT	(Mathéo, Alain, Bernard).
Monsieur	GRASSO	(Arthur, Lucien, Antoine).
Monsieur	JOERGER	(Baptiste).
Monsieur	LACOURARIE	(Cyril, Clément).
Monsieur	LAGARDE	(Loïc, Stéphane, Laurent).
Monsieur	LEBOUCHER	(Victor, Charles, Emile).
Monsieur	MARTINET	(Loys, Jean, Victor).
Monsieur	MICHAILLE	(Vincent, Didier).
Madame	MONBERNIER	(Marine, Eudoxie).
Monsieur	MÜLLER	(Thomas, Alain, Philippe).
Monsieur	NADRI	(Yanis).
Monsieur	PAILLET	(Marius, Nicolas, André).
Madame	PALMIER	(Laure, Sophie, Sandrine).
Monsieur	PATOUILLARD	(Olivier, Henri).
Monsieur	PERRON	(Vincent, François-Marie, Luc)
Madame	PIZON	(Marylou, Myriam, Michèle)
Monsieur	PODEROSO	(Alexi, Vivien, Daniel).
Monsieur	ROMESTANT	(Amaury, Vincent, Jean, Pierre).
Monsieur	ROULLET	(Mathieu, Maurice, Didier).
Madame	SASSI	(Besma).
Monsieur	SOGNON	(Cardenel, Sentenac).
Monsieur	TRÉMINE-LADET	(Nathan, Pierre, Henri).
Monsieur	ZANCHI	(Alexis, François, Bernard).

Article 2

L'attribution du titre d'ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne de l'Institut Mines-Télécom, spécialité génie des installations nucléaires, en convention avec l'Institut national des sciences et techniques nucléaires, confère de plein droit le grade de master.

Article 3

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom et le directeur de l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 21 mars 2023

Pour le ministre et par délégation :
Par empêchement du vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

V. THÉRY